

Les temps de parcours sont donnés à titre indicatif.



Itinéraire 1 :

Place des Vosges – Piscine Olympique

Temps de parcours : 50 min - 3,4 km

Depuis la place des Vosges, prendre la rue du 170^{ème} RI puis le pont couvert. Tourner à droite quai Contades. Traverser le pont Clémenceau et continuer tout droit pour rejoindre la rue de Verdun. Au stop, prendre sur la droite la rue de la Chipotte. Au collège Clémenceau, traverser le parking à l'extrémité du bâtiment pour rejoindre la passerelle Bir Hakeim sur la Moselle.

À sa sortie, traverser le quai de Dogneville et le suivre vers la gauche pendant environ 250 m puis prendre la première rue à droite, rue du Saulcy. Suivre ensuite à gauche la rue de Bellevue. Entre le 36 et le 38, emprunter l'escalier sur la droite pour rejoindre la rue des Epinettes. Prendre la rue des Epinettes à gauche jusqu'au Stop puis traverser et prendre tout droit par la rue puis le chemin du Gayeton en direction du Quartier du Saut-le-Cerf.

Arrivée rue St-Nicolas, prendre à droite rue des Tulipes puis le sentier qui mène rue du Vallon. Continuer tout droit sur la rue du Vallon. À son extrémité, traverser le mail piétonnier pour prendre en face le sentier qui débouche entre les numéros 61 et 63. À la sortie du sentier, prendre à gauche et continuer sur la rue du Vallon. Traverser la rue Jacques Prévert et emprunter l'allée des Muguet jusqu'à l'intersection. Tourner sur la gauche, allée des Fleurs puis au bout, prendre le sentier à droite qui après quelques marches mène vers l'avenue Léon Blum.

Suivre à gauche l'avenue Léon Blum et traverser l'avenue Salvador Allende, puis l'avenue Léon Blum et de nouveau l'avenue Salvador Allende afin de rejoindre le terrain de convivialité. Traverser ce terrain pour arriver à la piscine olympique et au Centre Léo Lagrange.



Itinéraire 2 :

Place des Vosges – Centre des Congrès (via le Stade de la Colombière)

Temps de parcours : 40 min - 2,7 km

Depuis la place des Vosges, emprunter la rue des Halles puis la rue de la Maix pour rejoindre l'entrée du Château située près du lavoir. Monter par le chemin des Mulets puis traverser le parc du Château sur le flanc gauche afin de rejoindre la passerelle côté camping. Traverser la passerelle puis emprunter le sentier qui descend, face à vous sur la gauche. À l'intersection, continuer tout droit puis rejoindre le passage du Petit Chaperon Rouge à la sortie du parc, sur la gauche vers le faubourg de Poissompré. Traverser la rue et suivre le sentier qui remonte vers le chemin du Petit Poucet. Continuer sur la gauche et au rond



point traverser le chemin du Petit Poucet puis l'avenue de Saint-Dié. Longer l'îlot pour traverser la rue Honoré de Balzac au niveau du rond point et ainsi rejoindre l'arrière du Centre des Congrès.

Depuis le rond-point Honoré de Balzac, il est également possible de rejoindre les jardins familiaux en traversant l'avenue des Terres Saint-Jean. Continuer ensuite sur cette avenue vers la droite pendant environ 150 m puis emprunter sur la gauche le sentier qui longe la prison, puis la rue Jean Villars. Au bout de la rue, tourner à droite pour suivre le chemin menant aux jardins.



Itinéraire 3 :

Place des Vosges – Place d'Avrinsart

Temps de parcours : 25 min - 1,3 km

Depuis la place des Vosges, suivre la rue du Général Leclerc jusqu'à la place des Vieux Moulins. Traverser la place par les passages piétons situés rue Entre les Deux Portes et Voie Carpentier. Emprunter les



escaliers menant au chemin des Patients (343 marches). En haut, tourner à gauche et suivre le chemin des Patients

jusqu'au virage. Continuer tout droit à travers le square et

rejoindre la rue Antoine Réveillé. Emprunter l'escalier sur la droite menant au Parc des vues.

Traverser ce parc pour rejoindre la place d'Avrinsart (et le centre social Denise Louis).



Itinéraire 4 :

Place d'Avrinsart – Terres Saint-Jean

Temps de parcours : 30 min - 2 km

Depuis la place d'Avrinsart, emprunter l'avenue Henri Sellier à droite. Traverser le carrefour puis le square pour emprunter le chemin situé entre le dojo et la piscine Iris. Traverser les terrains de sport puis descendre les escaliers pour rejoindre l'avenue des Provinces. Tourner à droite et continuer sur cette avenue pendant une centaine de mètres puis prendre à gauche le sentier entre les immeubles afin de rejoindre l'avenue des Villes de France et la longer sur la droite. À l'intersection, prendre à gauche la rue des Pervenches puis de nouveau à gauche le sentier qui passe entre les immeubles vers la rue des Primevères. En face, traverser le parking du supermarché ou le contourner pour rejoindre la rue Alfred de Vigny. Traverser la rue au niveau du rond point et emprunter la rue Jean Villars qui se poursuit par le chemin d'accès aux jardins familiaux.

Pour rejoindre les Terres Saint-Jean, emprunter, environ 300 m plus loin, le chemin sur la droite.



Itinéraire 5 :

Place d'Avrinsart – Piscine Olympique

Temps de parcours : 30 min - 2 km

Depuis la place d'Avrinsart, traverser l'avenue Henri Sellier. En face, longer la rue de l'Ecole Normale puis tourner à droite. Prendre sur la droite le chemin entre les écoles maternelle et élémentaire. Traverser la rue Charles Perrault et longer la rue du Haut des Etages puis l'allée des Bouleaux. Traverser la rue Albert Camus à hauteur des ralentisseurs et prendre le chemin qui descend vers les terrains de sport puis tourner à droite au niveau de la patte d'oie pour rejoindre la rue du Vallon. Prendre à gauche puis à droite pour rejoindre l'itinéraire n°1 menant à la piscine olympique.

Itinéraires - Secteur Nord

Itinéraire 1 :

Place des Vosges - Piscine Olympique

Itinéraire 2 :

Place des Vosges - Centre des Congrès

Itinéraire 3 :

Place des Vosges - Place d'Avrinsart

Itinéraire 4 :

Place d'Avrinsart - Terres Saint Jean

Itinéraire 5 :

Place d'Avrinsart - Piscine Olympique



Retrouvez tous les raccourcis par quartier sur www.epinal.fr

Kathya Hahn - communication - Ville d'Épinal - juin 2013

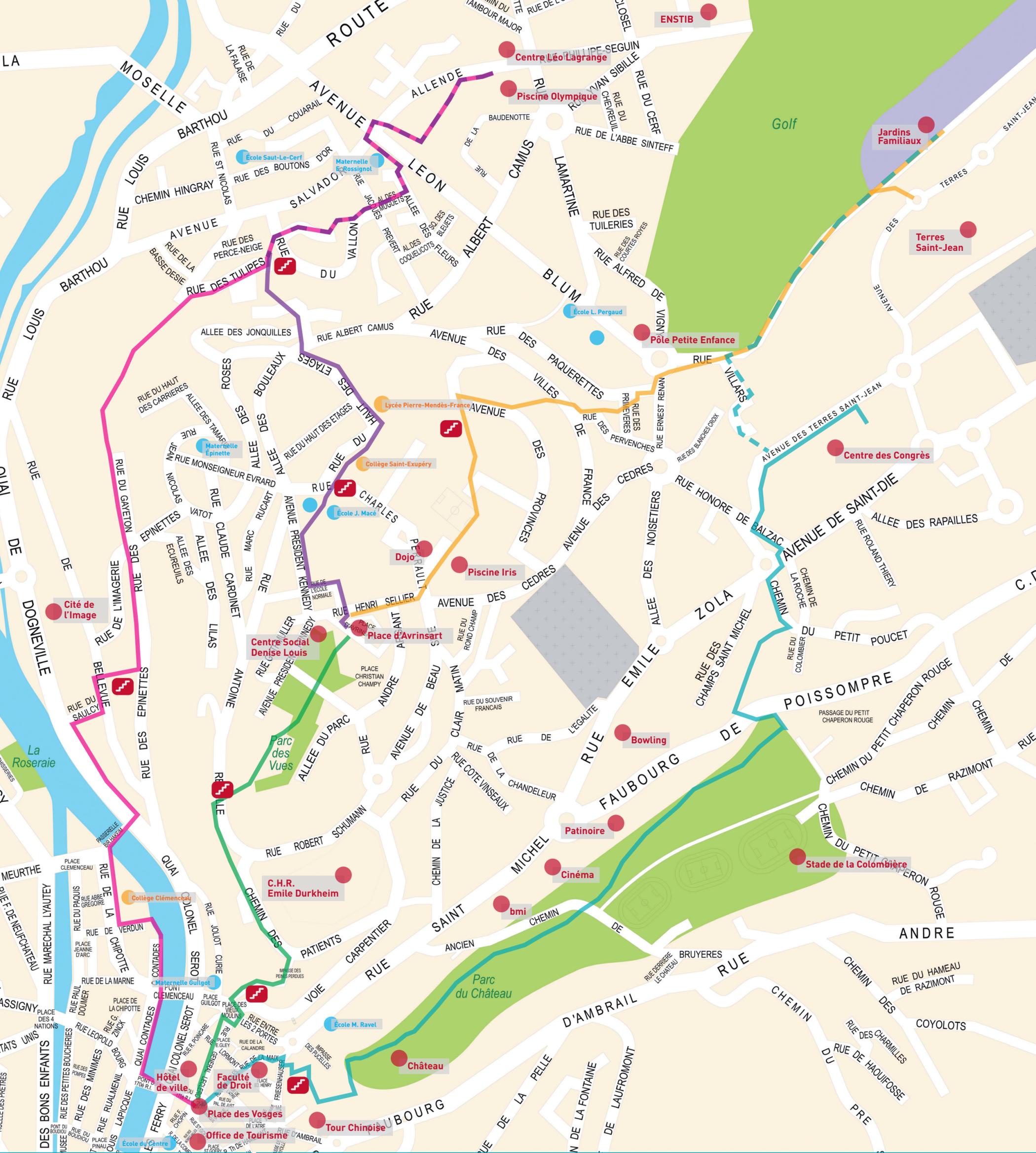
Maison de l'Environnement et du Développement Durable
12, rue Raymond Poincaré 88000 Épinal
Tél. : 03 29 68 69 60 - www.epinal.fr



Guide

DES SENTIERS PÉDESTRES URBAINS

> Secteur Nord



Légende Epinal Nord

-  Écoles élémentaires / maternelles
-  Collèges / Lycées
-  Escaliers

-  Itinéraire 1 :
Place des Vosges - Piscine Olympique
-  Itinéraire 2 :
Place des Vosges - Centre des Congrès
-  Itinéraire 3 :
Place des Vosges - Place d'Avrinsart
-  Itinéraire 4 :
Place d'Avrinsart - Terres Saint Jean
-  Itinéraire 5 :
Place d'Avrinsart - Piscine Olympique

Respecter les sentiers

- Les déchets doivent être déposés dans les corbeilles
- Pour les déjections canines utiliser les sacs mis à disposition

-  **Balisage**
-  tout droit
-  tourner à gauche
-  tourner à droite
-  mauvaise direction